

Projet Personnel et Professionnel
Portail Arts // semestre 1
Eléments de méthodologie // Dossiers et exposés
Enseignant : Raphaël Jaudon // r.jaudon@univ-lyon2.fr

Dans le cadre du contrôle continu, **deux notes** doivent vous être attribuées pour ce TD. Vous serez donc évalués de manière terminale par un dossier écrit, et de manière intermédiaire par un oral. Voici quelques précisions méthodologiques.

DOSSIER ECRIT

Les dossiers écrits seront à rendre **le 13 décembre**.

Vos dossiers devront être constitué de 10 à 15 pages environ.

Ce volume est indicatif, en référence à des dossiers type A4. Bien sûr pour certains projets, il sera sans doute bon d'envisager un autre format.

Le cas des « fictions de projet »

Si vous avez choisi d'élaborer un projet fictif, votre rendu doit prendre la forme d'un dossier **tel qu'il serait rendu à une structure existante**.

La forme et le contenu de votre dossier doivent s'adapter à la « fiction » choisie.

Ex. Un dossier de demande de subvention auprès d'une collectivité territoriale ; la réponse à un appel à projet ; le dossier de diffusion à présenter à des lieux culturels pour programmer un événement ; le dossier de présentation de votre projet qui sert de support à vos rencontres de partenaires.

/!\ La présentation doit en être soignée, voire originale si le sujet s'y prête ! Un dossier de subvention ou de diffusion doit donner envie d'être lu.

Le lecteur du dossier doit pouvoir y trouver toutes les réponses à ses **questions de base** : qui ? quoi ? pour quoi ? pour qui ? comment ? à quel prix ? etc.

Vous devez également produire **une note de synthèse collective**, de 2 à 4 pages.

Vous y expliquerez votre démarche : le choix de votre projet, les questions soulevées, les réponses apportées, les stratégies mises en œuvre. Vous tâcherez de conclure avec distance sur votre propre travail : vous pouvez évoquer les limites de votre dossier, les problèmes pour lesquels les solutions trouvées sont seulement en partie satisfaisantes etc.

Enfin, chaque membre du groupe fournira **une synthèse personnelle** (une page environ) dans laquelle vous expliquerez votre travail dans le groupe, les points qui ont fonctionné, les sujets qui vous ont le plus intéressés. Cette synthèse est le lieu d'une prise de distance personnelle par rapport au projet et au travail de groupe.

Le cas des « enquêtes de terrain »

La **forme** est sans doute **plus libre**, à préciser ensemble en fonction du sujet de votre enquête.

Dans tous les cas, **le point central de votre dossier est l'interview.**

Il s'agit ensuite de **présenter la personne** interrogée en **diversifiant les approches** : sa formation, son poste ou son statut professionnel, ses missions, ses projets.

Il faut également questionner **le contexte de son activité** : présenter la société ou l'institution dans laquelle il/elle travaille, ou le son secteur d'activité s'il s'agit d'un indépendant (un intermittent du spectacle ou un entrepreneur par exemple).

N'oubliez pas **les volets pratiques** : financement de l'activité professionnelle ou des projets, économie du secteur culturel etc.

Dans tous les cas, vous devez également rédiger **une note de synthèse collective** et une **synthèse personnelle** (cf. « *fictions de projet* »)

PRESENTATION ORALE

Les deux dernières séances de cours seront consacrées à des oraux.

Par groupe, vous devrez présenter l'état d'avancée de votre travail.

/!\ Cela signifie deux choses :

- votre dossier écrit ne sera pas terminé, et ce sera l'occasion d'un premier bilan critique ;
- votre travail doit être déjà bien entamé, sinon votre exposé sera vide de contenu...

Les exposés auront une durée d'environ 10 minutes.

Remarques pratiques

Vous pouvez vous appuyer sur un **Power Point**, projeter des images, des textes ...

Toutefois dans ce cas, **soyez surs que cela va fonctionner techniquement !** : plusieurs formats de fichier, plusieurs supports de stockage (clé usb + stockage sur internet au cas où, par exemple)

Et *entraînez-vous* ! Un Power Point doit être un appui, un support, un levier. En aucun cas il ne doit vous alourdir, vous ralentir ou vous gêner. Sinon, c'est qu'il est inutile.

De même, votre prestation s'appuiera sur **des notes écrites**, qui elles aussi, doivent vous aider. Néanmoins, un exposé est **une prestation orale** !

Surtout, **n'oubliez pas l'auditoire** auquel vous vous adressez. Les exposés ne sont pas « en situation », mais vous y défendez l'intérêt et les qualités de votre projet.

Tâchez de bien **répartir la parole** entre les membres du groupe. L'idéal est sans doute que chacun présente la partie du projet dont il s'est chargé en particulier.

A l'inverse, **soyez attentifs et bienveillants** envers vos collègues qui passent à l'oral.